

# PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat** : [secretariat@paroissestcolomban.fr](mailto:secretariat@paroissestcolomban.fr) (abonnement au bulletin)

✉ **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

**Maison paroissiale de Quimperlé** ☎02 98 96 03 94  
6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

**Maison paroissiale de Bannalec** ☎02 98 09 79 26

**Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer** ☎02 98 39 60 48

**Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon** : ☎09 54 50 73 68

**Accueil paroissial de Pont-Aven** : ☎02 98 06 00 11



Ce Week-end, 21 et 22 octobre :  
quête pontificale pour la Mission



Bulletin paroissial n°652 du 21 au 28 octobre 2023

MESSSES DES DIMANCHES ET FÊTES			MESSSES EN SEMAINE		
<b>Samedi 28 octobre</b> <i>Ste Simon et Jude</i>	Pont-Aven	18h00	<b>Mardi 24 octobre</b> <i>St Antoine-Marie Claret</i>	18h00	<b>Querrien</b> <b>Soirée miséricorde</b>
	Mellac				
<b>Dimanche 29 octobre</b> <i>St Narcisse</i>	Quimperlé N-Dame	10h30	<b>Mercredi 25 octobre</b> <i>St Goeznou, abbé</i>	18h00	ND de Kerbertrand
	Querrien				
	Clohars				
<b>Toussaint</b> <b>Mercredi 1<sup>er</sup> novembre</b>	Riec	9h00	<b>Jeudi 26 octobre</b> <i>St Alor</i>	9h00	Riec-sur-Bélon
	Rédéné			18H00	ND de Kerbertrand
	Quimperlé N-Dame	11h00	<b>Vendredi 27 octobre</b> <i>Ste Emeline</i>	9h00	Ste Croix
	Bannalec			9H00	Clohars
	Névez			14H30	EHPAD de Pt-Aven
<b>Défunts</b> <b>Mardi 2 novembre</b>	St David - Quimperlé	10h30			
<b>Samedi 4 novembre</b> <i>St Charles Borromée</i>	St Thurien	18h00			
	Nizon				
<b>Dimanche 5 novembre</b> <i>St Kerrien, ermite</i>	Quimperlé N-Dame	10h30			
	Arzano				
	Moëlan				

## LE SACREMENT DE RÉCONCILIATION :

Prochaine permanence à la sacristie de l'église Sainte Croix de 10h30 à 12H00 le **samedi 4 novembre**. Il est aussi possible de se confesser **après chaque messe** dominicale ou de semaine, sans rendez-vous.

## ADORATION DU SAINT SACREMENT

**Église de Clohars** : le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00 ;

**Église de Pont-Aven** : les mercredis à 18h00 ;

**Église-abbatiale Ste Croix** de Quimperlé : vendredi après la messe de 9h00, et jusqu'à 18h ;

**Église de Tréméven** le lundi de 9h30 10h30 ;

**Église de Mellac** les mardis de 11h00 à 11h30 ;

**Église de Locunolé** les mercredis de 20h à 20h30.

**Église de Scaër** les jeudis de 18H à 18H30.

**PRIÈRE DES MÈRES** : tous les lundis à 10h00

- à la chapelle de Trémorvézen (Névez)
- à la chapelle de Trémalo (Pont-Aven)
- à l'accueil paroissial de Riec-sur-Bélon

## PRIÈRE DU CHAPELET

**Église N-D de l'Assomption** (Quimperlé) :  
lundi à 17h15 ;

**Chapelet à l'église de Clohars** le mardi à 18h ;

**Église de Pont-Aven** le mercredi à 17H30 ;

**Église d'Arzano** le mercredi à 18H ;

**Chapelle de Trémorvézen** (Névez) le jeudi à 18H.

**Grande chapelle de Kerbertrand** le jeudi à 17h15 (avant la messe) ;

**Église-abbatiale Ste Croix** (Quimperlé) : le jeudi à 10H30 ;

**Église de Tréméven** : le dimanche à 17H30.

## Commémoration des fidèles défunts :

- **Le mercredi 1<sup>er</sup> novembre** à 14H30 dans les églises de Querrien, Scaër et Tréméven ;
- **Le mardi 2 novembre** à 10H30 à la chapelle St David de Quimperlé ;
- **Le vendredi 3 novembre** à l'issue de la messe de 9H00 à l'église de Clohars-Carnoët ;
- **Le samedi 4 novembre** à l'église de St Thurien à l'issue de la messe de 18H00 ;
- **Le dimanche 5 novembre** à l'église d'Arzano, à l'issue de la messe de 10H30.

À l'issue de l'audience générale du mercredi 18 octobre place Saint-Pierre à Rome, le Saint-Père a de nouveau lancé un appel à la paix au Proche-Orient, et invité à **une journée de jeûne et de prière pour la paix vendredi 27 octobre**, une journée pour tous les croyants, quelle que soit leur religion. ...

**RAPPEL - Samedi 21 (de 16H00 à 19H00) et dimanche 22 octobre (de 12H00 à 17H00) :**  
« week-end crêpes » à l'espace Benoîte Groult (Coat-Kaër) organisé par le comité du Père Yves OLIVIER pour les enfants en Inde .



## Retrouver la joie !



Frères et sœurs, les fêtes de Toussaint et de Noël approchent. Voilà donc une bonne occasion pour aller se confesser.

Comment comprendre ce sacrement qui, malheureusement, est de plus en plus boudé par les chrétiens ? St Paul nous parle du péché : « *Je ne fais pas le bien que je voudrais, mais je fais le mal que je ne voudrais pas.* » (Ro 7, 19) Le péché est toujours un manquement à l'amour qui vient de Dieu. Il blesse le baptisé dans sa relation avec son créateur, avec ses frères et avec lui-même.

L'Église ne croit pas au péché mais au pardon. La démarche humble qui nous conduit à avouer nos fautes nous permet de louer notre Dieu car elle proclame sa miséricorde infinie. Le prêtre n'est pas un voyeur, comme le pensent certains. Il sait d'ailleurs qu'il est lui-même pécheur et se trouve aussi dans la position de pénitent devant un autre ministre de la Réconciliation. Mais il a reçu la grâce de pouvoir être le témoin de ce « moment d'amour » entre le baptisé et son Seigneur. Quel merveilleux cadeau pour ces ministres que de s'émerveiller devant la joie retrouvée entre un père et son enfant.

La grâce de la confession m'a fait comprendre cette parole du psaume 50 : « *Rends-moi la joie d'être sauvé.* » A chaque fois que je sors de la confession, je suis enrobé de félicité car je me sens compris, pardonné et aimé ! Oui, frères et sœurs, plus nous recevons le pardon de Dieu, plus nous deviendrons miséricordieux.

Bonne confession, et bonnes fêtes à venir.

Bruno TAUPENAS, diacre.

**Soirée miséricorde le mardi 24 octobre à l'église de Querrien** pour se préparer à la fête de la Toussaint : après la messe de 18H00, confessions possible jusqu'à 20H00.

## Qu'est-ce que le Synode 2021-2024 ? Site Internet de la Conférence des Evêques

Synode  
2021  
2024

L'Église de Dieu est convoquée en Synode : un temps d'écoute, de dialogue et de discernement que l'Église tout entière entend mener au cours des deux prochaines années afin de mieux répondre à sa mission d'annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ au monde entier. C'est un évènement important de l'Église locale et universelle, un évènement qui concerne tous les chrétiens fidèles laïcs, clercs et personnes consacrées.

La XVI<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques s'est ouverte en octobre 2021 sur le thème : « *Pour une Église synodale : communion, participation et mission* ». Elle se déroule en plusieurs phases : en petites communautés locales, puis en diocèses, puis par pays, continent, et enfin au niveau universel. Elle doit s'achever en octobre 2024 par une assemblée d'évêques à Rome et la promulgation d'un document final.

**Du 4 au 29 octobre 2023 : première session générale des évêques à Rome.** Le Synode est une des vieilles traditions de l'Église, remise au goût du jour par le pape Paul VI. Il ne s'agit pas d'une assemblée parlementaire ou d'un « mini-concile », mais d'une grande consultation, d'un dialogue entre tous les baptisés sur la vie de l'Église et comment mieux annoncer l'Évangile.

La nouveauté de cette 16<sup>ème</sup> session générale des évêques, c'est que les laïcs participants ont eux aussi un droit de vote. L'assemblée est constituée de 365 membres, dont 54 femmes et 62 cardinaux, dont 7 français (...)

Il appartiendra au Pape, éclairé par les débats du Synode, de prendre des décisions ou des orientations l'année prochaine, en octobre 2024 comme il l'a annoncé. Il s'agira vraisemblablement d'un texte sous forme d'une encyclique, comme cela a pu être le cas avec d'autres Synodes (*Querida Amazonia*, à la suite du Synode sur l'Amazonie, *Amoris Lætitia* à l'issue de deux synodes sur la famille).